La recherche dans les pays candidats, mesures visant à assurer leur pleine participation au programme cadre

2002/2082(INI) - 08/10/2002

La commission a adopté le rapport de M. Jürgen ZIMMERLING (PPE-DE, D) sur l'état d'avancement de la recherche dans les pays candidats. Selon le rapport, la Commission européenne doit veiller à ce que les chercheurs des pays candidats bénéficient d'un traitement équitable par rapport à leurs homologues des actuels États membres lorsque sera mis en ·uvre le sixième programme-cadre de recherche. La commission invite également la Commission européenne et les États membres à favoriser l'établissement de liens entre la recherche et l'industrie par le biais du cofinancement, de la planification de carrières souples, des unités de recherche privées et de la recherche financée par des associations industrielles dans les pays candidats. La Commission doit contribuer à créer un environnement financier favorable pour les PME de ces pays, de sorte que leur capacité à participer au programme-cadre ne soit pas réduite soit par le besoin d'obtenir des garanties bancaires soit par la charge que représente une part significative du cofinancement. La commission exhorte également les pays candidats à développer leur propre stratégie de recherche répondant à leurs exigences en matière de recherche, et ce soit directement au moyen de versements d'aides soit indirectement au moyen d'incitants. Les députés rappellent que douze pays candidats étaient associés au cinquième programme-cadre et qu'ils seront associés au sixième programme-cadre, de même que la Turquie. Certains des pays candidats deviendront vraisemblablement membres à part entière de l'Union pendant la période couverte par le PC6. Une bonne planification s'impose donc d'autant plus que l'incertitude sur le plan économique et les politiques budgétaires restrictives ont imposé des contraintes terribles aux systèmes de recherche nationaux. Le rapport relève qu'un faible niveau de financement de la recherche publique et des mécanismes inadaptés pour attirer des financements du secteur privé ont conduit à un appauvrissement du potentiel humain disponible pour la recherche dans ces pays, les infrastructures de recherche vieillissantes et les faibles salaires proposés aux chercheurs aggravant encore le problème. Tout ceci a débouché sur une importante fuite des cerveaux, tant intérieure qu'extérieure.